

L'APPRENTISSAGE À L'IUT DE BÉTHUNE

2021 iut-bethune.univ-artois.fr



◆ L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage, c'est :

- Une voie de formation diplômante, suivie en alternance selon un rythme défini par le CFA ;
- Un savoir-faire acquis à travers une expérience professionnelle valorisable ;
- L'obtention du statut de salarié et donc d'une rémunération ;
- Des frais d'inscription gratuits (la contribution CVEC auprès du CROUS reste obligatoire : 92 € en 2020) ;
- Un soutien financier de la Région :
 - Indemnité Transport-Hébergement-Restauration
 - Carte «Génération #HDF» de 200 €/an (<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr>)
 - Dans certains cas de grandes difficultés : Fonds de Solidarité des Apprentis.

L'entreprise bénéficie également d'aides financières et d'autres avantages lorsqu'elle embauche un apprenti :

- aides de la région, sous certaines conditions,
- exonérations de charges sociales,
- avantages fiscaux (crédit d'impôt et déductions fiscales).

Rémunération minimale :

Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019.

Âge de l'apprenti Ancienneté dans le contrat	<18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27%	43%	53%	100%
2 ^{ème} année	39%	51%	61%	100%
3 ^{ème} année	55%	67%	78%	100%

Le salaire de l'apprenti est calculé en pourcentage du SMIC mensuel.

Insertion professionnelle :

L'alternance permet l'apprentissage d'un métier et offre la possibilité d'être formé à la vie et à la culture de l'entreprise. Par cette expérience professionnelle, l'apprentissage favorise l'insertion professionnelle.

Poursuites d'études :

Un diplôme préparé par apprentissage offre les mêmes possibilités de poursuites d'études que s'il est préparé en voie initiale. Bon nombre d'écoles supérieures proposent des cursus pouvant être suivis en voie initiale ou par apprentissage.

◆ TROUVER UNE ENTREPRISE



Nous proposons :

- Aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Aide à la recherche d'entreprise
- Mise en contact avec des entreprises partenaires

Il est vivement conseillé de commencer à chercher une entreprise avant la fin de l'année scolaire.

Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs ou d'entreprises accueillant des apprenti(e)s, il est possible de consulter les revues professionnelles ou de s'adresser :

➔ A Formasup Nord-Pas-de-Calais : <http://www.formasup-npc.org/>

➔ A Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr,

➔ A la Chambre de Commerce et d'Industrie («point A») : www.cci.fr,

→ A la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : tél.: 0 825 36 36 36 ou www.artisanat.fr,

→ Aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord-Pas-de-Calais : www.cdg59.fr ou www.cdg62.fr

Pensez aussi à consulter les sites spécifiques aux différents territoires de la région :

<http://www.artois-apprentissage.com>, <http://www.audomarois-apprentissage.com>,

<http://www.cotedopale-apprentissage.com>, <http://www.lille-apprentissage.com>, etc.

Autre adresse utile : <http://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/apprentissage-dossiers/>

◆ QUE FAIRE QUAND ON A TROUVÉ UNE ENTREPRISE ?

- Contacter le responsable pédagogique de la formation concernée ou le service apprentissage de l'IUT.
- Demander un certificat d'embauche à l'employeur et transmettre une copie au service de la scolarité ainsi qu'au service apprentissage de l'IUT.

◆ CONTACTS

Pour contacter les responsables pédagogiques, composez le numéro du standard puis leur numéro de poste. (Standard de l'IUT : 03.21.63.23.00)



B.U.T. CHIMIE

Vincent LEQUART: poste 121124 - vincent.lequart@univ-artois.fr

LP CHIMIE ANALYTIQUE, CONTRÔLE, QUALITÉ, ENVIRONNEMENT - Méthodes d'analyses chimiques

Frédéric WYRWALSKI : poste 121133 - frederic.wyrwalski@univ-artois.fr

LP QHSSE - Analyse et prévention des risques en industrie

Ludovic CHAVERIAT : poste 121110 - ludovic.chaveriat@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Daniel AMMEUX : poste 121207 ou 06.89.84.58.88 - daniel.ammeux@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE ÉLECTRIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Eric LEFEVRE : poste 121318 - eric.lefevre@univ-artois.fr



B.U.T. GÉNIE MÉCANIQUE & PRODUCTIQUE

Nicolas DELAHAYE : poste 121324 - nicolas.delahaye@univ-artois.fr

LP MÉTIERS DE L'INDUSTRIE, MÉCATRONIQUE, ROBOTIQUE - Automatismes et robotique industrielle

François MAEGHT : poste 121320 - francois.maeght@univ-artois.fr

LP MAINTENANCE & TECHNOLOGIE, SYSTÈMES PLURITECHNIQUES - Hydraulique industrielle

Roger DEBUCHY : poste 121414 - roger.debuchy@univ-artois.fr

LP MAINTENANCE & TECHNOLOGIE, SYSTÈMES PLURITECHNIQUES - Agroéquipements

Roger DEBUCHY : poste 121414 - roger.debuchy@univ-artois.fr

Romain LENGLET : tél.: 03.21.60.35.58 - romain.lenglet@cneap.fr



B.U.T. QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION

Denis FOURMAUX : poste 121512 - denis.fourmaux@univ-artois.fr



B.U.T. RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS (À PARTIR DE LA 2^{ÈME} ANNÉE UNIQUEMENT)

Jean-René TREDEZ : poste 121616 - jrene.tredez@univ-artois.fr

Pour contacter le service apprentissage : - par téléphone : 03 21 63 23 06

- par mail : **GEII, GMP** : corinne.cornet@univ-artois.fr

Ch, R&T, QLIO : sabine.delrue@univ-artois.fr

GCCD : frederique.petit@univ-artois.fr